



SECRETARIAT GENERAL

BUREAU NATIONAL DE COORDINATION REDD+

TERME DE REFERENCES

RELATIFS AU RECRUTEMENT D'UN(E) ASSISTANT(E) TECHNIQUE AU SEIN DE LA COORDINATIONS REGIONALES REDD+ ANALANJIROFO DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE REDUCTION DES EMISSIONS « ATIALA ATSINANANA ».

(Code1271E)

1. CONTEXTE

Le gouvernement Malagasy a lancé un processus national REDD+, ou « Réduction des émissions dues à la déforestation et la dégradation des forêts », depuis 2008. Le mécanisme REDD+, développé pour le marché international de carbone forestier, permet à Madagascar de bénéficier de financement conséquent afin de contribuer à la gestion durable de ses ressources forestières et au développement économique du pays.

Ainsi, un Bureau National de Coordination REDD+ (BNC REDD+) a été créé au sein du Ministère en charge des Forêts dans l'objectif de piloter et de coordonner toutes les initiatives et programme sur la REDD+. Pour la mise en œuvre du mécanisme REDD+ au niveau national, le BNC REDD+ a élaboré un Stratégie nationale REDD+ avec toutes les parties prenantes du secteur public, privé et de la société civile. Ce document cadre national vise à contribuer aux objectifs climatiques déclarés par Madagascar dans son NDC (Contributions Déterminées au niveau National) de réduire les émissions des gaz à effet de serre liées au secteur forestier tout en évitant la déforestation et la dégradation des forêts et en améliorant les stocks de carbone forestier.

Le Programme de Réduction des Emissions Atiala Atsinanana (PRE AA), premier programme juridictionnel REDD+ qui touche cinq (05) Régions à savoir Sofia, Sava, Analanjirofo, Atsinanana et Alaotra Mangoro, a été approuvé en Juin 2018 par le Comité des Participants du Fonds de Préparation du Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF). Cette approbation a permis à Madagascar de poursuivre et de finaliser les activités de préparation à la REDD+ ainsi que d'entamer à la mise en œuvre.

Dans l'objectif sur la finalisation de la phase de préparation vers la mise en œuvre du PRE AA, le BNC REDD+ recrute un(e) assistant(e) technique pour appuyer la Coordination Régionale REDD+ (CRR) Analanjirofo.

3. JUSTIFICATION

Le BNC-REDD+ est l'organe de coordination de la préparation et de la mise en œuvre du processus REDD+ au niveau national. Le BNC REDD+ dispose d'un démembrement au niveau régional, connu sous l'appellation de Coordination Régionale REDD+ qui est structuré au sein de la Direction Régionale en charge des Forêts.

Pour cette année 2019, le plan de travail du BNC-REDD+ tend à se focaliser vers les Régions du PRE AA dans le but d'intégrer pleinement et progressivement les acteurs régionaux, d'opérationnaliser les dispositifs institutionnels de mise en œuvre (renforcement des plates formes régionaux, renforcement de la CRR, SLC...), de démarrer effectivement les activités opérationnelles de la REDD+ dans les programmes partenaires au niveau du PRE AA (PADAP, CASEF, AP Makira, AP CAZ, APs du MNP...), de faire fonctionner l'ensemble des mécanismes de suivi et de cadre de mise en œuvre de la REDD+ (SIS, SIIP, MGP, MRV, PPR...), et de lever les incohérences et les problèmes intersectoriels pour le processus (foncier, réglementation...).

Pour atteindre ses objectifs au niveau régional, le BNC-REDD+ avec l'appui de la CRR doit produire un volume de travail consistant. La CRR à mettre en place a besoin d'un renforcement de capacité opérationnelle en intégrant dans son effectif un(e) assistant(e) avec un rôle transversal pour fédérer les enjeux techniques et sectoriels afin de produire rapidement les éléments sur laquelle le BNC REDD peut s'appuyer pour mener à bien ses tâches.

4. MISSION DE L'ASSISTANT(E) TECHNIQUE

La mission consiste à appuyer la « préparation de la mise en œuvre » de la stratégie REDD+ au niveau régional, aussi bien sur le PRE AA, les initiatives REDD+ et les dispositifs institutionnels.

Plus spécifiquement, l'assistant(e) technique auront pour mandat de :

- assister la CRR dans ses tâches opérationnelles et les différentes négociations à mener au niveau intersectoriel ;
- appuyer les études et les analyses liées à la finalisation de la préparation à la REDD et aux principaux enjeux de la REDD+ ;
- appuyer au fonctionnement du dispositif de gouvernance de la REDD+ comme ce qui est définit par la stratégie nationale REDD+ ;
- assurer l'élaboration des rapports ou documents techniques importants liés aux processus de préparation et de mise en œuvre de la REDD+ et
- animer les réunions des plateformes régionales et des commissions inter-acteurs régionaux.

5. RESULTATS ATTENDUS

RA1 : la CRR est assisté dans ses tâches opérationnelles et les différentes négociations à mener au niveau intersectoriel.

RA2 : des appuis sont apportés par l'assistant(e) sur les études et les analyses liées à la finalisation de la préparation à la REDD et aux principaux enjeux du REDD+, et ce, selon les besoins.

RA3 : le dispositif de gouvernance REDD+ au niveau régional fonctionne comme ce qui est définit par la stratégie nationale REDD+.

RA4 : des rapports ou documents techniques importants liés aux processus de préparation de mise en œuvre de la REDD+ sont élaborés.

RA5 : les réunions des plateformes régionales et des commissions inter-acteurs régionaux sont animées.

6. PRINCIPALES ACTIVITES

L'assistant(e) technique a pour activités principales :

- l'appui de la CRR dans la planification, la mise en œuvre et le suivi des activités REDD+ ;
- l'appui du processus de planification et d'élaboration du plan d'utilisation des bénéfices carbone ou d'autres financements au niveau des initiatives ;
- l'appui à la collecte et au traitement des données sur les activités, les initiatives et les programmes REDD+ et la transmission des informations au niveau du responsable des bases de données de la CRR et le système MNV (Mesure-Notification-Vérification) ;
- l'alimentation du Système d'Information sur les Initiatives et Programmes REDD+ (SIIP)
- l'appui technique aux acteurs et structures liés à la REDD+ (PFR, gestionnaires de projet, CTD, gestionnaire locaux, acteurs du secteur privé et de la société civile, etc.) ;
- l'appui au renforcement des capacités au mécanisme et processus REDD+ des acteurs impliqués ;
- l'appui à la création et/ou redynamisation des SLC ;
- l'assurance de la cohérence de toutes les activités de la CRR avec la stratégie régionale et les cadres de mise en œuvre REDD+ ;
- L'appui de la CRR dans l'élaboration des Termes de Références relatifs aux activités REDD+ ;
- l'analyse et la compilation des rapports des activités REDD+ ;
- l'appui et l'élaboration des documents ou rapports techniques liés aux processus de préparation et de mise en œuvre de la REDD+ ;
- l'appui à l'élaboration des instruments de sauvegarde environnementale et sociale et à la réalisation des consultations publiques.

7. MODALITES D'EXECUTION DE TRAVAIL

L'assistant(e) technique travaille sous la supervision du Coordonnateur Nationale en charge de la REDD+ et du Directeur Régional en Charge des Forêts.

Il est rattaché au Coordonnateur National, mais reste au service du personnel du BNC-REDD+ et de la CRR.

Il est basé au niveau de la Direction Régionale en chargé des Forêts d'Analanjirofo.

8. PROFIL DES CONSULTANTS

Le consultant doit présenter les qualifications suivantes :

- Etre titulaire d'un diplôme de master II en foresterie ou science de l'environnement ou en géographie ou équivalent ;
- Avoir au moins 05 années d'expériences dans les domaines de l'environnement, de la foresterie et du développement rural ;
- Avoir des connaissances en mécanisme et processus REDD+ ;
- Une maîtrise orale et écrite de la langue française ;
- Avoir une aptitude de travailler en équipe ;
- Avoir une aptitude pour des déplacements fréquents sur terrain ;
- La connaissance de la langue anglaise serait un atout ;
- Titulaire d'un permis de catégorie A

9. PRODUITS LIVRABLES

Les consultants doivent fournir au BNC-REDD+ avec une copie à la CRR :

- Un rapport mensuel d'activités ;
- Des rapports ou documents techniques importants liés aux processus de préparation et de mise en œuvre de la REDD+ ;
- Un rapport final synthétisant l'ensemble des réalisations durant la période du contrat.

10. DEBUT DE LA PRESTATION ET DUREE DU CONTRAT

La prestation du consultant débutera à la date de la signature du contrat. La durée du contrat est de six mois renouvelable.

Antananarivo, le 19 AVR. 2019

Le Coordonnateur du BNC-REDD+



RAKOTOSOA Andrianina Lydia